



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Martinique

Commune : Fort-de-France

Autres communes : Fort-de-France,Fort-de-France,Fort-de-France

R500

Appellation : Palais de Justice

Monument(s)

Appellation : Palais de Justice

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 31/12/1991

Étendue de la protection : Est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le Palais de Justice de FORT-DE-FRANCE dans sa totalité situé, sur la parcelle n°408 figurant au cadastre section BC, d'une contenance 33 a 63 ca et appartenant au Département de la Martinique. Le Département de la Martinique est devenu propriétaire de la parcelle BC 408, par arrêté du 30 juin 1948, l'attribuant au Département, successeur de la colonie.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.